ANDERSON, LIGEY—
Taxe de 1887, montant à.....$1 80
Taxe de 1888, montant à.....1 80
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues [illegible] Bagatelle, St. Antoine, Célestine, Bagatelle et Josephine, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 910; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 123 pieds.

ANDERSON, LIGEY—
Taxe de 1887, montant à.....90c
Taxe de 1888, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la ruelle [illegible] Célestine, Bagatelle et St. Antoine, désigné comme une partie du lot No. 910; la dite partie du lot mesure 16 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 124 pieds et forme l'encoignure des rues St. Antoine et Célestine.

ANDREWS, ADELE A.—
Taxe de 1888, montant à.....60c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la [illegible] Bagatelle, St. Antoine, Célestine et Francs, désigné comme la partie du lot No. 3 mesure 23 pieds de [illegible] Bagatelle sur une profondeur de 125 pieds.

ANDREAN, YVE J.—
Taxe de 1887, montant à.....$ 90
Taxe de 1888, montant à.....1 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues [illegible] Union, Liberale et Verte, les dits lots [illegible] Verte, les dits lots mesurent 120 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds.

ALEXANDRE, LOUIS—
Taxe de 1887, montant à.....$1 40
Taxe de 1888, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1317, borné par les rues Broad, Esperonne, Lafarge et White, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds.

AMES, MME JOS O—
Taxe de 1887, montant à.....$1 50
Taxe de 1888, montant à.....1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapage, Washington, Broad et Septimine, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 1520; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Lapage sur une profondeur de 125 pieds.

AMES, MME JOS O—
Taxe de 1887, montant à.....$1 50
Taxe de 1888, montant à.....1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapage, Washington, Broad et Septimine, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 1520; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Lapage sur une profondeur de 125 pieds.

ANDRE, GEO A—
Taxe de 1887, montant à.....$ 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la route St. Jean et [illegible] Bagatelle, St. Antoine, Célestine, Bagatelle et Josephine, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 910; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 123 pieds.

ANDRE, GEO. A—
Taxe de 1887, montant à.....90c
Taxe de 1888, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la route St. Jean, les rues Lapompaire, Florissant et Sauvage, désigné comme le lot No. 1 de l'Ilet No. 1358, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la route St. Jean et [illegible] profondeur de 150 pieds.

ANDRE, GEO. A—
Taxe de 1887, montant à.....$1 80
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Andry, St. Claude et Derbigny, désignés comme les lots Nos. 3, 10, 11 et 14 de l'Ilet No. 624, lesdits lots Nos 3, 10, 11 et 14 mesurent 25 pieds de face à la rue Marais sur une profondeur de 81 pieds, plus ou moins l'encoignure des rues Marais et Andry.

ANDRE, GEO. A—
Taxe de 1887, montant à.....$ 90
Taxe de 1888, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Alexandre, Mandeville, Prosper et Solidelle, le dit lot No. 892 mesure 31 pieds de face à la rue Alexandre sur une profondeur de 363 pieds.

ANDRE, GEO. A—
Taxe de 1887, montant à.....$ 90
Taxe de 1888, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la route St. Jean, Célestine, Bagatelle et Josephine, désigné comme le lot No. 11 de l'Ilet No. 910; le dit lot No. 11 mesure 31 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 123 pieds.

ANDREWS, ADELE A.—
Taxe de 1887, montant à.....60c
Taxe de 1888, montant à.....60c
Une partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par la route St. Jean, Célestine, Bagatelle et Josephine, désigné comme la partie du lot No. 3 mesure 23 pieds de face à la rue St. Antoine sur une profondeur de 125 pieds.

ARMSTEAD, W—
Taxe de 1887, montant à.....$ 30
Taxe de 1888, montant à.....1 20
Certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1170, borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Laharpe et Force, mesurant 25 pieds de [illegible] Bagatelle sur une profondeur de 125 pieds.

ANDREAN, YVE J.—
Taxe de 1887, montant à.....$ 90
Taxe de 1888, montant à.....1 50
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1220, borné par les rues Broad, Esperonne, Lafarge et White, les dits lots mesurent 120 pieds de face à la rue Union sur une profondeur de 120 pieds.

ALEXANDRE, LOUIS—
Taxe de 1887, montant à.....$1 40
Taxe de 1888, montant à.....1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1317, borné par les rues Broad, Esperonne, Lafarge et White, le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur une profondeur de 100 pieds.

AMES, MME JOS O—
Taxe de 1887, montant à.....$1 50
Taxe de 1888, montant à.....1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapage, Washington, Broad et Septimine, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 1520; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Lapage sur une profondeur de 125 pieds.

AMES, MME JOS O—
Taxe de 1887, montant à.....$1 50
Taxe de 1888, montant à.....1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapage, Washington, Broad et Septimine, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 1520; le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Lapage sur une profondeur de 125 pieds.

ANDRE, GEO. A—
Taxe de 1887, montant à.....$ 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Alexandre, Mandeville, Prosper et Solidelle, le dit lot No. 892 mesure 31 pieds de face à la rue Alexandre sur une profondeur de 363 pieds.

ANDRE, GEO. A—
Taxe de 1887, montant à.....90c
Taxe de 1888, montant à.....90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mandeville, Marigny, Agriculture et Bourgogne, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 121 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 10 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 10 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 11 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 12 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 14 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 16 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 17 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 18 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 19 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 19 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 20 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 21 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 22 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 24 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 25 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 25 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 26 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 26 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 27 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 27 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 28 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 28 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 29 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 29 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 30 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 30 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 31 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 32 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 32 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 33 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 33 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 34 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 34 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 35 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 35 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 36 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 36 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 37 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 37 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 38 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 38 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 39 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 39 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 40 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 40 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 41 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 41 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 42 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 42 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 43 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 43 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 44 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 44 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 45 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 45 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 46 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 46 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 47 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 47 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 48 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 48 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 49 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 49 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 50 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 50 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 51 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 51 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 52 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 52 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 53 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 53 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 54 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 54 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 55 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 55 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 56 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 56 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 57 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 57 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 58 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 58 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 59 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 59 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 60 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 60 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 61 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 61 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 62 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 62 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CANNON J—
Taxe de 1887, montant à.....$ 60
Taxe de 1888, montant à.....60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Bourgogne, désigné comme lot No. 63 de l'Ilet No. 1922; le dit lot No. 63 mesure 32 pieds de face à la rue Mandeville sur une profondeur de 309 pieds.

ADOLPH, CAN